



No 1 — octobre 2009

LA PAROLE À ... Pierre-Alain Blanc, Président du Comité

On a imaginé, on a pensé, on a copié, on s'est beaucoup rencontré.

Il a fallu convaincre, accepter que des structures existantes disparaissent et construire un renouveau associatif adapté à notre district.

Ce regard sur le passé vieux de 2 ans permet de remercier les acteurs de ce long métrage à 4 niveaux.

- Les représentants des législatifs et des exécutifs des 66 communes du nouveau district de Morges qui ont cru à cette Association rassembleuse;
- Les Comités et les présidents des 4 anciennes associations qui ont accepté de disparaître pour renaître autrement;
- La coordinatrice régionale de l'ARC, Mme Carine Cavin et sa

collaboratrice Mme Cosette Pittet; ainsi que le Comité et l'ensemble des structures de l'ARC, association qui a servi de phare pour guider à bon port le nouveau bateau ARCAM:

 Les membres de cette nouvelle Association, délégués, comité exécutif et bureau qui se sont pleinement engagés dans cette aventure et n'ont jamais compté leur temps.

Ce 1er octobre, moment de ce 1er édito, marque le début opérationnel de l'ensemble des collaborateurs de l'AR-CAM. Les 2 dames déjà en place sont rejointes par 2 messieurs, M. André Brice, délégué à la promotion économique et M. Luca Maurizio délégué pour l'aménagement du territoire.

Bon vent à l'ARCAM!

Les 100 jours!

Vous avez sous les yeux le premier numéro de l'ARCAM-info, publication qui vous informe des travaux menés par le comité exécutif de l'association et par l'équipe opérationnelle.

Comme le veut une tradition de plus en plus établie, le premier bilan se fait généralement après le 100e jour d'activité.

Dès lors, vous trouverez dans cette première édition un compte-rendu des principaux évènements vécus depuis le 1er juillet 2009.

Ce bulletin vous sera périodiquement adressé de manière à ce que vous puissiez prendre connaissance de l'actualité de l'association et de ses projets.

Le Comité espère qu'il saura retenir votre attention et vous incitera à lui transmettre également toute demande en lien avec ses activités.

L'INSTALLATION

La création d'une association ne se passe bien évidemment pas sans une phase éminemment logistique : achats mobiliers, aménagement de locaux, mise en place des réseaux téléphoniques et informatiques, tout autant de tâches multiples et chronophages mais ô combien essentielles pour la bonne marche opérationnelle.

Parallèlement, d'autres actions, tout aussi importantes, étaient effectuées par le personnel déjà en place et le comité : procédures d'engagement pour les postes vacants, élaboration d'une identité visuelle via un appel d'offres

à différents bureaux spécialisés, mise en place des procédures comptables et financières.

Aujourd'hui, l'association est matériellement en place et, depuis le début du mois, tous les postes sont maintenant occupés. Le Comité espère que ses membres voudront bien admettre encore une phase de démarrage pour les dernières personnes arrivées mais il s'assurera d'une transition aussi courte que possible.



2 021-862.22.75

■ 021-862.22.77

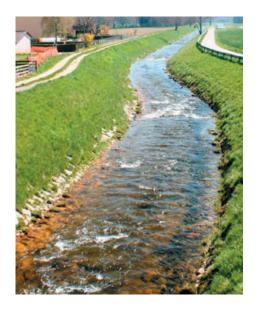
info@arcam-vd.ch www.arcam-vd-ch

ECONOMIE : DE NOMBREUSES DEMANDES DÉJÀ TRAITÉES

Avant même son entrée en service, l'ARCAM a déjà dû fournir des prestations en matière de développement économique :

- 4 demandes d'entreprises à la recherche de terrains ou de locaux dans la région ont dû être traitées.
- 5 préavis ont été élaborés pour que des porteurs de projets à vocation économique puissent obtenir des aides financières cantonales. A l'heure actuelle, seule une demande est encore en attente de décision, toutes les autres ont obtenu l'aval du service de l'économie. C'est d'ores et déjà plus de Fr. 600'000.-d'aides cantonales qui viendront soutenir les projets régionaux.
- Plusieurs séances avec des différentes instances (SELT, CODEV, etc.) ont garanti une communication optimale dans le domaine de l'économie.





DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : NOUVEAUTÉS ET CONTINUITÉ

Ce domaine n'est pas resté inactif non plus puisque plusieurs opérations ont été poursuivies :

- Le projet initié sous l'égide de l'ARC visant la réalisation d'une étude régionale sur l'approvisionnement en eau dans la région de la Venoge, du Veyron et de la Morges a désormais consistance puisque, durant l'été, pratiquement toutes les Municipalités concernées ont accepté d'adhérer à ce projet et de le cofinancer. Dès lors, le mandat a pu être confirmé au bureau d'ingénieur retenu dans la cadre de l'appel d'offres.
- Répondant aux besoins ou aux attentes de nombreuses communes, un programme de formation destiné aux autorités et au personnel communal est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une communication particulière tout prochainement.
- Enfin, reprenant une activité de l'ACRM, l'ARCAM s'est occupée de facturer aux communes la part de couverture du déficit leur revenant pour les prestations du Pyjam'Bus 2008.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DÉJÀ DES PROJETS D'ENVERGURE

L'ARCAM est d'ores et déjà impliquée dans les dossiers suivants :

- La consultation engagée par le SDT au sujet de l'étude «Portrait du coeur du canton» a fait l'objet d'un premier examen attentif. Cependant, un délai supplémentaire jusqu'à la fin de l'année a été demandé aux instances cantonales pour permettre aux communes et à notre délégué «Aménagement du territoire» une évaluation précise de l'impact de ce document.
- Le suivi du projet de Parc jurassien vaudois demeure également une opération importante. Ce projet a été récemment approuvé par l'office fédéral de l'environnement qui lui a alloué un soutien financier de Fr. 600'000.- pour lui permettre, d'ici 2011, de mettre en place des mesures propres à valoriser ce patrimoine naturel et paysager tout en respectant les principes du développement durable et, sur cette base, de déposer une demande à la Confédération pour obtenir le label «Parc d'importance nationale».





L'ARCAM, UNE ASSOCIATION QUI COMMUNIQUE

Avant même son existence formelle, le groupe de travail en charge de son élaboration avait mis un point d'honneur à informer de son évolution toute personne ou instance concernée par ce projet. Les deux rapports transmis en 2008 pour permettre aux autorités exécutives et législatives communales de prendre valablement position à son sujet l'attestent.

Aujourd'hui en activité, ce souci demeure. Durant ces premiers mois d'activité, l'ARCAM a engagé les actions de communication suivante :

- Transmission d'un document présentant les prestations de l'association, ses coordonnées et ses équipes exécutive et opérationnelle.
- Présence, par l'élaboration d'un stand ad hoc, à AubonnExpo (août) et l'Expo de Cossonay (octobre) de manière à se faire connaître à une plus large échelle.
- Création du «Arcam info», publication informative ponctuelle du Comité.